

De bonnes initiatives pour réduire les déchets

Description



des premières campagnes de mobilisation du C2DS portait sur le contenu des boîtes distribuées en maternité, les échantillons de cosmétiques pour bébé offerts pouvant contenir des substances chimiques préoccupantes. Un autre aspect de ces malles pour mamans a interpellé de nombreux adhérents du C2DS, celui des déchets qu'elles génèrent. Le CH d'Alès avait dans un premier temps décidé de ne plus distribuer de mallette de naissance dans sa maternité. Les nombreux cadeaux, échantillons, bons de réductions et autres prospectus étaient en effet bien souvent laissés sur place et augmentaient inutilement le volume des déchets de l'établissement. Depuis, l'établissement a contractualisé avec une marque de cosmétiques biologiques et offre un véritable cadeau de naissance à la maman lors de son séjour en maternité : un flacon de savon bébé bio. La Polyclinique de Blois, quant à elle, avait opté pour une mallette verte dont le contenu avait été travaillé conjointement entre le fournisseur et l'établissement (contenant des échantillons écologiques, moins de prospectus publicitaires...), pour remplacer la boîte en place. Mais au fil du temps, le contenu de cette mallette ne respectait plus le cahier des charges initial. La polyclinique a par conséquent mis un terme à sa distribution. Le CH de Valence a arrêté la distribution des malles de naissance en maternité il y a bientôt dix ans. « La raison principale était d'arrêter de faire de la publicité pour les marques, ce n'est pas le rôle de l'hôpital. Et la problématique de la gestion des déchets aux départs des patientes s'est très vite posée. En effet une partie des échantillons des malles de naissance restaient dans les chambres », explique Patrick Vulcano, du Pôle Ressources – Direction Achats, Travaux Equipement, Logistique.

date créée
janvier 2017